République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

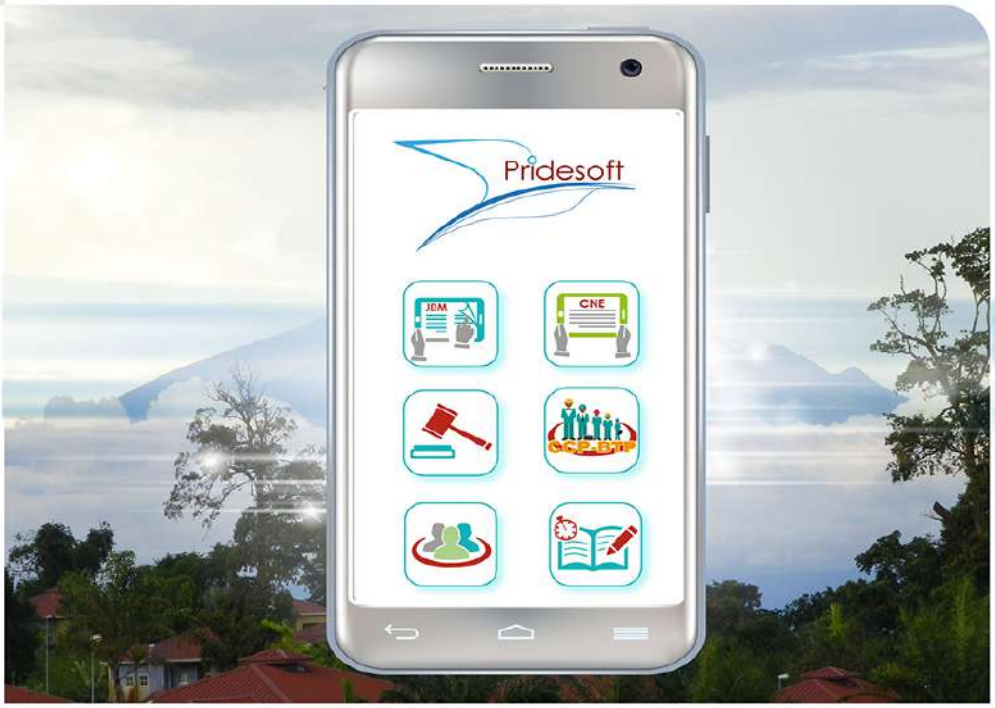

Gratuit sur Google play

EDUCATION	02	SOCIAL	01	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	26	ECONOMIE	13	RURAL	11
GOUVERNANCE PUBLIQUE	02	TELECOMMUNICATION	02	COMMUNICATION	04

N° 2341
5 Juillet 2021
5 July 2021
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	003/AONO/CUM/CIPM/TR/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°00001/AD/CUM/DST/ST/2021PORTANT AJOUT DE SEPT (07) JOURS SUPPLÉMENTAIRES À LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°003/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR 10 VILLAS-OURO DJARENDI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	00062 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	N°101/DP/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°101/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA (PHASE 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO - REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	020/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 020/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE COTATION N° 004/DC/CRTV/CIPM/2021 DU_07 JUIN 2021_ RELATIF L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR ANTIVIRUS A LA CRTV / EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
6	**Reference**	N°002 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 21 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
7	**Reference**	013/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	021/CIPAK/DG/DpMA/2021 DU 27/05/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/C/PAK/DG/DPMA/2021 DU 27MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/A0NO/PAK/CIPM12021 DU 18 MARS 2021 POUR N°09/A0NOIPAK/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N°00561/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00561/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 DU05/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PALAIS DES CONGRÈS ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 18/05/2021, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	016/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°016/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
12	**Reference**	05/A/CNG/SG/2021 DU 30 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°05/A/CNG/SG/2021PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES DE LA DEMANDE DE COTATION, N° 02.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
13	**Reference**	019/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 019/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	014/DM/CIPM /C. NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CIPM /C. NGWEI/SG DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 10/05/2021RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	015/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DTEC/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE ONZE (11) CLAPETS ANTI-RETOUR ENTREE ET DE DEUX (02) CLAPETS A SECURITE POSITIVE POUR PIEDS DE BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDÉ (LOTS 1 & 2).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	014/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021DU 17/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	004/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	020/C/PAK/DG/DpMA/2021 DU 27 MAI 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 020/C/PAK/DG/DPMA/2021 DU 27 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/PAK/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE FROID ET CLIMATISATION DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
19	**Reference**	N°00562/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00562/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 05/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PALAIS DES CONGRÈS ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 18/05/2021, FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	019/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°019/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM/CIPM-SCDP/2021 DU 2 JUIN 2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE TROIS (03) NETTOYEURS HAUTE PRESSION À EAUX CHAUDE DE TYPE ATEX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	N°08/D/CMBYO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°08/D/CMBYO/CIPM/2021 DU ……..PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS INTERMEDIAIRES(EVALUATION DES OFFREES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES)RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONR/CMBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	015/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 015/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	020/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 020/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 2/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS SCDP
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	004/AONO/CUM/CIPM/TR/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°00001/AD/CUM/DST/ST/2021 PORTANT AJOUT DE SEPT (07) JOURS SUPPLÉMENTAIRES À LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA ROUTEGRANDE MOSQUÉE DOUGOÏ-HÔTEL OASIS DANS LA COMMUNE DE MAROUA 3ÈMEDÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
25	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 A APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
26	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 A APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/ CIPM/2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
27	Reference	002/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
28	Reference	014/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°014/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
29	Reference	021/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°006/DCE/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE 100 M3 D'ÉMULSEUR FLUORO-SYNTHÉTIQUE FILMFOAM (AFFF) 3% À LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
30	Reference	021/DA/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 021/DA/DG/CM-SCDP/2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
31	Reference	019/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°019/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM/CIPM-SCDP/2021 DU 2 JUIN 2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE TROIS (03) NETTOYEURS HAUTE PRESSION À EAUX CHAUDE DE TYPE ATEX.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
32	Reference	006bis/AONO/C.NLA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2021 DU 22/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE NGOYLA, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DUHAUT-NVONQ, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-07-2021
33	Reference	016/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 016/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF À LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE QUATRE (04) ÉLECTROPOMPES AVEC VARIATEURS DE VITESSE ET UNITÉ DE SURVEILLANCE DES POMPES DONT DEUX (02) AU PCCC DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ ET DEUX (02) AU PCWC DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
34	Reference	020/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 020/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 2/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS SCDP
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
35	Reference	006/D/CAD4/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/CAD4/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 14 MAI 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
36	Reference	003/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AVEC TOILETTE PUBLIQUE MODERNE AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
37	**Reference**	005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE EN TERRE : LELEM MOUATONG-ESSEKOU, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DU MARCHE DE LELEM MOUATONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	005/ACDC/H.52/SAG/CDPM/VINA2021 DU 02/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 005/ACDC/H.52/SAG/CDPM/VINA2021 DU 02/07/2021 RELATIF A L'ÉQUIPEMENT DU VILLAGE ARTISANAL REGIONAL DE NGAOUNDERE EN MOBILIERS DE BUREAU EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-07-2021
40	**Reference**	000017/AONO/MPT/CMPM/2021 DU 1er JUILLET 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000017/AONO/MPT/CMPM/2021 DU 1ER JUILLET 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE INFRASTRUTURE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE CONFERENCES EN LIGNE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-07-2021
41	**Reference**	N°023/C/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°023/C/J12/SAEF DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA (PHASE 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO - REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	013/C/CM NGWEI/SG du 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/CM NGWEI/SG DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 EN PROCÉDURE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : CARREFOUR MAKONDO-EP NDOKOK-IKONDÈLOT 2 : AXE MANDJAB RAIL-MAPAN NDONGOND NKOT-ETOUHA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
43	**Reference**	N°08/C/C.MBYO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/C.MBYO/CIPM/2021 DU ……PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS INTERMEDIAIRES(EVALUATION DES OFFREES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES)RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONR/CMBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	001/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	N°001 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE VINGT (20) BOUTIQUES AVEC TOILLETE PUBLIQUE AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
48	**Reference**	015/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DTEC/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE ONZE (11) CLAPETS ANTI-RETOUR ENTREE ET DE DEUX (02) CLAPETS A SECURITE POSITIVE POUR PIEDS DE BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDÉ (LOTS 1 & 2).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° °005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 26/04/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TROCONS DE ROUTE EN TERRE : LELEM MOUATONG-ESSEKOU, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	N°003/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 28 JUIN 2021 RÉLATIVE À L'EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-07-2021
51	**Reference**	003/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK /CIPM/2021 du 05/07/202 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK /CIPM/2021 DU 05/07/2021 OUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET DES PRODUITS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19 DANS LA COMMUNEDE NKONDJOCK, ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LACOMMUNE DE NKONDJOCKAUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCKFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-07-2021
52	**Reference**	016/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 016/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF À LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE QUATRE (04) ÉLECTROPOMPES AVEC VARIATEURS DE VITESSE ET UNITÉ DE SURVEILLANCE DES POMPES DONT DEUX (02) AU PCCC DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ ET DEUX (02) AU PCWC DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
53	Reference	002/DC/PAK/CIPM/2021 DU 24 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PAK/CIPM/2021 DU 24 JUIN 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CALENDRIERS-CHEVALETS, D'AGENDAS STANDARD ET D'AGENDAS DE LUXE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-07-2021
54	Reference	002/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 du 25 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE CONSULTATION N°002/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU CHEF DE L'EXECUTIF DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-07-2021
55	Reference	014/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021DU 17/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
56	Reference	49/C/CNY/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 49/C/CNY/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
57	Reference	021/C/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°006/DCE/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE 100 M3 D'ÉMULSEUR FLUORO-SYNTHÉTIQUE FILMFOAM (AFFF) 3% À LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
58	Reference	001/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST /2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	DECISIONN°001/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST /2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
59	Reference	008/C/CAD4/CIPM/2021 DU 01/07/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/CAD4/CIPM/2021 DU 01/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 14 MAI 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
60	Reference	008/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008A0N0/RE/DK/C-KENTZ0U/CIPM DU 28/06/2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANSLE VILLAGE LOLO(1). ET DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH, DANS LES VILLAGESGBONGOE II (2) ET BOMBE BENDO(3)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-07-2021
61	Reference	14/C/CM NGWEI/SG du 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14/C/CM NGWEI/SG DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 EN PROCÉDURE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI. DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN DEUX (04) LOTS :LOT 1 : CARREFOUR MAKONDO-EP NDOKOK-IKONDELOT 2 : AXE MANDJAB RAIL-MAPAN NDONGOND NKOT-ETOUHA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
62	Reference	00062 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
63	Reference	02/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
64	Reference	05/DC /C-MDA/CIPM/21 Lire
	Titre/objet	POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DEL'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ETACQUISITION DESMATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LES CAF ET CEBNF (EP BANOCK G2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DESBAMBOUTOS LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB) UNE DEMANDE DE COTATION POURLA FOURNITURE SUS-INDIQUÉE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-07-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
65	**Reference**	007/AONO/CDKO/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATÏONAI OUVERT007/AONO/C-DKO/SG/CIPM/2021 ENPROCEDURE D'URGENCEFOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXEMARCHAND (GARE ROUTIERE ET PARC DESTATIONNEMENT) DANS LA COMMUNE DE DIMAKO,DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOTL ET LOT2)FINANCEMENT ; 480 000 000 FCFA FEICOM, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-07-2021

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

ADDITIF N°00001/AD/CUM/DST/ST/2021PORTANT AJOUT DE SEPT (07) JOURS SUPPLÉMENTAIRES À LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°003/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR 10 VILLAS-OURO DJARENDI

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua, au plus tard le **30/06/2021** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU *11/06/2021* EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR 10 VILLAS VERS OURO DJARENDI DANS LA COMMUNE DE MAROUA 3EME.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA

EXERCICE 2021

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua, au plus tard le **07/07/2021** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU *11/06/2021* EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR 10 VILLAS VERS OURO DJARENDI DANS LA COMMUNE DE MAROUA 3EME.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA

EXERCICE 2021

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **30/06/2021** à **11 heures** précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **07/07/2021** à **11 heures** précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALI BABANI

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS **A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021,** QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 06/07/2021** EST **REPORTEE AU_14 juillet 2021 _._**
UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE N°101/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA (PHASE 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO - REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2021;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions

Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, a Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°005bis/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 du 29/04/2021, en procédure d'urgence, pour les travaux de renforcement du réseau en triphasé d'Okoa-Maria phase 2 dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono – Région du Centre;

Vu la proposition d'attribution N°006/L/J12/CDPM du 29 Juin 2021 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire**, ETS PENTAGONE II, BP : 374 Eséka, téléphone : +237 675 983 207** est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, d'exécution des travaux de renforcement du réseau en triphasé d'Okoa-Maria (phase 2) dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre** pour un montant Toutes Taxes Comprises de **11.950.000 (Onze millions neuf cent cinquante mille) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.

MBOMMOU le 1 Juillet 2021
Le PREFET
ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 020/DA/DG/CM-SCDP/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 du 2/06/2021 relatif aux travaux de curage des caniveaux et de nettoyage des décanteurs dans les dépôts SCDP.
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de curage des caniveaux et de nettoyage des décanteurs dans les dépôts SCDP.

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
NKING ENVIRONEMENTAL BP: 1908 DOUALA	38 279 193	06 mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE COTATION N° 004/DC/CRTV/CIPM/2021 DU_07 JUIN 2021_ RELATIF L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR ANTIVIRUS A LA CRTV / EXERCICE 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1	Autres

Lire plutot

3.1 DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS

AU LIEU DE :

N°	Rubriques	Actifs
1	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé	Support du fichier exécutable du logiciel
		Codes d'activation annuelle du logiciel
2	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé tournant sur Microsoft Windows Vista et Windows XP	Support du fichier exécutable du logiciel + clé de licence du produit
3	Logiciel antivirus des plateformes de l'administration	Support du fichier exécutable du logiciel
		Codes d'activation annuelle du logiciel

LIRE PLUTOT :

N°	Rubriques	Actifs

1	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé	Support du fichier exécutable du logiciel
		Codes d'activation annuelle du logiciel SYMANTEC ANTIVIRUS
2	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé tournant sur Microsoft Windows Vista et Windows XP	Support du fichier exécutable du logiciel + clé de licence du produit SYMANTEC ANTIVIRUS COMPATIPLE MICROSOFT WINDOWS XP et WINDOWS VISTA
3	Logiciel antivirus des plateformes de l'administration	Support du fichier exécutable du logiciel
		Codes d'activation annuelle du logiciel KASPERSKY ANTIVIRUS

3.2 CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

(à remplir par le candidat)

AU LIEU DE :

N°	Rubriques	Actifs	Quantité	Prix unitaire (en chiffres et en le
1	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé	Support du fichier exécutable du logiciel	01	
		Codes d'activation annuelle du logiciel	180	
2	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé tournant sur Microsoft Windows Vista et Windows XP	Support du fichier exécutable du logiciel + clé de licence du produit	50	
3	Logiciel antivirus des plateformes de l'administration	Support du fichier exécutable du logiciel	01	
		Codes d'activation annuelle du logiciel	385	
				TOTAL HT
				TVA (19,25%)
				IR (2,2 ou 5,5%)
				NAP (HT-IR)
				TTC (HT + TVA)

-

LIRE PLUTOT :

N°	Rubriques	Actifs
1	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé	Support du fichier exécutable du logiciel
		Codes d'activation annuelle du logiciel SYMANTEC ANTIVIRUS
2	Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé tournant sur Microsoft Windows Vista et Windows XP	Support du fichier exécutable du logiciel + clé de licence du produit SYMANTEC ANTIVIRUS COMPATIPLE MICROSOFT WINDOWS XP et WINDOWS VISTA
3	Logiciel antivirus des plateformes de l'administration	Support du fichier exécutable du logiciel
		Codes d'activation annuelle du logiciel KASPERSKY ANTIVIRUS

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

DECISION N°002 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 21 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020, portant loi de finances de le République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU le DécretN°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2002/003 du 19 Avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008, portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;

VU le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008, fixant les attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs Services ;

VU le Décret N°2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination de Préfets;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU la Décision Préfectorale N°114/DP/J11/SAEF du 03 Avril 2019 portant constatation de la commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbam et Kim **;**

VU la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2021.

VU l'Avis de Consultation N°002/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 du 17 Mai 2021 relatif à l'équipement de la Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Kim, Arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

VU le Procès-Verbal d'attribution N°004/PV/J11/CDPM-MK/2021 du 16 Juin 2021, de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Kim

DECIDE

NTUI le 23 Juin 2021

Article 1er : l'Avis de Consultation N°002/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 du 17 Mai 2021 relatif à l'équipement de la Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Kim, Arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim est déclaré **Infructueux**.

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la république du,Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007. portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime :
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de
Monsieur HAGBE Mathieu, Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Considérant les nécessités de services ;
Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes :
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du 24/06/2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du I0/05/2021relatif aux travaux de réhabilitation des routes dans la Commune de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
Lot 2 : Axe Mandjab rail-Mapan Ndongond Nkot-Etouha Considérant les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er: La Société FEUKOUN ET FILS NDJOM SARL B.P 189 EDEA, Tél: 698 434 306/ 677 596 868 est déclaré adjudicataire de la lettre commande objet de l'offre sus-visés et dont les caractéristique se présente comme suit :
Montant de la lettre commande :
Lot 2 : 23 997 870 (vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt dix-sept mille huit cent soixante-dix francs CFA) Toutes Taxes Comprises.
Délai de livraison : Trois (03) mois calendaires
Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGWEI le 28 Juin 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N°021/C/PAK/DG/DPMA/2021 DU 27MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/A0NO/PAK/CIPM12021 DU 18 MARS 2021 POUR N°09/A0NOIPAK/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, AUTORITE CONTRACTANTE, communique :

Les résultats de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°09/A0NO/PAK/CIPM/2021 du 18 mars 2021 pour la fourniture des consommables informatiques au Port Autonome de Kribi,se présentent comme suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.	INTEK SARL BP :12841 YAOUNDE TEL :675 483 676/ 677 77 66 84	82 885 000	98 840 363	60 JOURS

Le responsable de cette entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, dans les services du Port Autonome de Kribi, sis à l'immeuble EMERGENCE à Kribi, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires, non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission.

KRIBI le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°00561/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 DU05/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PALAIS DES CONGRÈS ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 18/05/2021, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

-autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu **le rapport d'évaluation des cotations de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 23 Juin 2021,**

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er
GENERFOP SARL BP : 9273 Douala, Tél : 691 91 02 66/695 34 11 00, E-mail : generfopsarl@gmail.com est déclarée adjudicataire du marché relatif **travaux de Réhabilitation du palais des congrès et rénovation du bâtiment abritant les services de la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du centre.** Objet de l'appel d'offres **N°008/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 du 18/05/2021,**
Aux conditions ci-après :
Montant de la lettre commande : **117 165 246 (Cent Dix Sept Millions Cent Soixante-Cinq Mille Deux Cent Quarante Six) Francs CFA TTC**
Délai d'exécution : **Six (06) Mois**

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°016/DA/DG/CM-SCDP/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°016/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 du 27 mai 2021 relatif à la fourniture, aux travaux d'installation et à la mise en service de quatre (04) électropompes avec variateurs de vitesse et unité de surveillance des pompes dont deux (02) au PCCC du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé et deux (02) au PCWC du dépôt SCDP de Bessengue à Douala ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture, aux travaux d'installation et à la mise en service de quatre (04) électropompes avec variateurs de vitesse et unité de surveillance des pompes dont deux (02) au PCCC du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé et deux (02) au PCWC du dépôt SCDP de Bessengue à Douala.

Adjudicataire	Adresse	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
PARLYM CAMEROUN SARL	B.P. : 12 5194 Douala-CAMEROUN Tel : +237 699 19 24 77	274 627 980	Cinq (05) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... **Soumission enligne** Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **29 juillet 2021** à 14 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,…) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé. **Soumission hors ligne** Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un **(01) original** et six **(06)copies** marquées comme tels, devra parvenir à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au niveau - 1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé au plus tard le **29 juillet 2021 à 14 heures précises**, heure locale, sous pli fermé. Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée avant le dépouillement. Chaque offre sera étiquetée comme suit : - Enveloppe A : dossier administratif ; - Enveloppe B : offre technique ; - Enveloppe C : offre financière. **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
	Lire plutot – **Ne rien lire** ***Lire***: **18 - <u>Mode de soumission</u> :** Le mode de soumission retenu pour ce dossier d'Appel d'Offres est : ***en Ligne.*** *Le reste sans changement*.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

KENDEM JOHN FORGAB

COMMUNE DE NGAOUI

ADDITIF N°05/A/CNG/SG/2021PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES DE LA DEMANDE DE COTATION, N° 02.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... **1. DESCRIPTIONS TECHNIQUES DE LA PRESTATION** Confère tableau pièces jointes. **Pièces N° 5: BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES** Confère tableau pièces jointes. **PIECES N° 6: CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF** Confère tableau pièces jointes.
	Lire plutot **1. DESCRIPTIONS TECHNIQUES DE LA PRESTATION** Confère tableau pièces jointes. **Pièces N° 5: BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES** Confère tableau pièces jointes. **PIECES N° 6: CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF** Confère tableau pièces jointes. **LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

NGAOUI le 30 Juin 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 019/DA/DG/CM-SCDP/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°019/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM/CIPM-SCDP/2021 relatif à la fourniture de trois (03) nettoyeurs haute pression à eaux chaude de type ATEX.
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1er : L'établissement ci-après est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture de trois (03) nettoyeurs haute pression à eaux chaude de type ATEX.

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
ETS BENJAMINO BP: 6650 Yaoundé	48 367 800	120 jours

Article 2 : Le Promoteur dudit établissement est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CIPM /C. NGWEI/SG DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 10/05/2021RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE
Vu la Constitution :
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP
Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007. portant création de la Commune de Ngwei ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019;
Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;
Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur IIIAGBE Mathieu, Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;
Considérant les nécessités de services ;
Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei
Vu le procès-verbal de la session du 24/06/2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 10/05/2021relatif aux travaux de réhabilitation des routes dans la Commune de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
Lot 1 : Carrefour Makondo-EP Ndokok- Ikondè village.
Considérant les nécessités de services

DECIDE:

Article 1er : L'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert susvisé, lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente décision est déclaré **infructueux.**

Article 2:La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partoutou ou besoin sera ./-

NGWEI le 28 Juin 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°015/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DTEC/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE ONZE (11) CLAPETS ANTI-RETOUR ENTREE ET DE DEUX (02) CLAPETS A SECURITE POSITIVE POUR PIEDS DE BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDÉ (LOTS 1 & 2).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Désignation des Lots	**Adjudicataire**	**Montant TTC** (En F CFA)	**Délai d'exécution**
Lot 1 : Fourniture de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets à sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE	BUSINESS TRADE CAMEROON Sarl (BTC) BP : 12565	125 212 320	3.5 mois
Lot 2: Travaux d'installation de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets a sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE	TECHNIQUE D'ELECTRICITE FROID ET ACIER (TEF Sarl) BP: 24063	43 526 250	45 jours

Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marchés y relatifs.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021DU 17/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Désignation par lot	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA) par lot	Délais de livraison
Lot 1: Fourniture des Chaussures, Bottes et Casques de sécurité.	F-ENTREPRISE Sarl BP : 4974 Douala	43 014 384	45 jours
Lot 2 : Fourniture des Vêtements de travail et de pluie et autres Equipements de Protection Individuelle.	F-ENTREPRISE Sarl BP : 4974 Douala	29 216 250	45 jours

Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets des marchés y relatifs.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°004/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2021 dans la Commune de Melong;
considérant la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 26 Décembre 2021 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 0**04/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**.
Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 18 Juin 2021.

DECIDE :

Article 1er **: L'ETS EHEMO-CO**,**BP : 7718 Douala Tél: 77 95 44 95 ;** a été retenu comme adjudicataire de **l'*AVIS D'APPEL D'OFFRE* N° 04/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021 , RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL ,** pour un montant de ***Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-dix (29 981 190)*** **francs CFA en TTC**, et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N° 020/C/PAK/DG/DPMA/2021 DU 27 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/PAK/CIPM/2021 DU 18 MARS 2021 POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE FROID ET CLIMATISATION DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, AUTORITE CONTRACTANTE,

Communique : Les résultats de l'appel d'offres national ouvert N°08/A0NO/PAK/CIPM/2021 du 18 mars 2021 pour la maintenance des installations de production de froid et climatisation du Port Autonome de Kribi en deux lots se présentent comme suit

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA TTC	Délai
1	LOT 1: CONTRAT DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE FROID ET CLIMATISATION DU PAK A KRIBI	BU ILPA BP :12530 DOUALA TEL: 699 517 200	30 836 790 FCFA HTVA	12 MOIS
2	LOT 2: CONTRAT DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE FROID ET CLIMATISATION DU PAK A MBORO	HOMELEC SARL BP 15143 Douala TEL : 699 94 75 57	41 579 956 FCFA HTVA	12 MOI

Les responsables de ces entreprises sont invités à se présenter, dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, dans les services du Port Autonome de Kribi, sis à l'immeuble R+2 à côté de la MEAO à Kribi, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires, non retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission.

KRIBI le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°00562/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC DU 05/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PALAIS DES CONGRÈS ET RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 18/05/2021, FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTAN

COMMUNIQUE :

DECISION N°00561/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 du 05/07/2021

et conformément aux dispositionsdel'appel d'offres **N°008/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 du 18/05/2021,** susmentionné, le résul

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE TTC	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)
Travaux de Réhabilitation du palais des congrès et rénovation du bâtiment abritant les services de la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du centre	GENERFOP SARL	**128 546 452**	**117 165 246**	**6mois**
	BEGENIE SARL	**107 937 470**		
	CAGEO-CBTP	**128 894 797**		

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre

NGOUMOU le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°019/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM/CIPM-SCDP/2021 DU 2 JUIN 2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE TROIS (03) NETTOYEURS HAUTE PRESSION À EAUX CHAUDE DE TYPE ATEX.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	**Note technique**	**Montant TTC (en F CFA)**	**Délai d'exécution**	**Observation**
ETS BENJAMINO BP: 6650 Yaoundé	3 critères essentiels validés sur 4, soit 75%	48 367 800	120 jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante

Le Promoteur de l'ETS BENJAMINO est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°08/D/CMBYO/CIPM/2021 DU ……PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS INTERMEDIAIRES(EVALUATION DES OFFREES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES)RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONR/CMBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO

Officier de l'ordre de la valeur

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Adjoints;

Vu **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONR/CMBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

DECIDE

Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	Soumissionnaire	OFFRE ADMINISTRATIVE	SCORE TECHNIQUE	Observations

01	**CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**	**GROUPEMENT AFRIKAN METHOD/ INTEGRA BET SARL** BP : 2 833 Yaoundé ; Tel : 242 10 62 76 /699 52 74 36 Email: afrikanmethod@yahoo.fr/integrabet@yahoo.fr	//	//	Soumission **irrecevable** en l'application des dispositions de l'article 92 alinéa 8 du code des marchés publics dont mention expresse contenue dans l'AAO en son point 11 « **présentation des offres** »
		CER ENGINEERING BP : 31 580 Yaoundé ; Tel : 677 53 77 29/ 697 08 94 57	**Conforme et complète**	**88/100**	**Qualifié** pour l'ouverture de son offre financière

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBALMAYO le 2 Juillet 2021

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 015/DA/DG/CM-SCDP/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finance au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/DG/DTEC/SST/CIPM-SCDP/2021 du 27/05/202 relatif à la fourniture et aux travaux d'installation de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets a sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE (lots 1 & 2).
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après sont retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la fourniture, aux travau d'installation de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets a sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE (lots 1 & 2).

Désignation des lots	Adjudicataires	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
Lot 1 : fourniture de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets à sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE	BUSINESS TRADE CAMEROON Sarl (BTC) BP : 12565	125 212 320	3.5 mois
Lot 2: travaux d'installation de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets a sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE	TECHNIQUE D'ELECTRICITE FROID ET ACIER (TEF Sarl) BP: 24063	43 526 250	45 jours

Article 2 : Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marchés y relatifs.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 020/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 2/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS SCDP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
NKING ENVIRONEMENTAL BP: 1908 DOUALA	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	38 279 193	06 mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise NKING ENVIRONEMANTAL, BP : 1908

DOUALA, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

ADDITIF N°00001/AD/CUM/DST/ST/2021 PORTANT AJOUT DE SEPT (07) JOURS SUPPLÉMENTAIRES À LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°004/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA ROUTEGRANDE MOSQUÉE DOUGOÏ-HÔTEL OASIS DANS LA COMMUNE DE MAROUA 3ÈMEDÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua, au plus tard **30/06/2021** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU *11/06/2021* EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE GRANDE MOSQUEE DOUGOÏ - HOTEL OASIS DANS LA COMMUNE DE MAROUA 3EME.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA EXERCICE 2021

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua, au plus tard **07/07/2021** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CUM/CIPM-TR/2021 DU *11/06/2021* EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE GRANDE MOSQUEE DOUGOÏ - HOTEL OASIS DANS LA COMMUNE DE MAROUA 3EME.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA EXERCICE 2021

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **30/06/2021** à **11 heures** précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **07/07/2021** à **11 heures** précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALI BABANI

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le **25/06/2021 à_12_ heures**, heure locale, et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9 e étage porte 911, au plus tard le **15 juillet 2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **25/06/2021** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. **Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maitrise du dossier.**
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le _ **15 juillet 2021** _à **13 heures, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II

3	Attribution
	Au lieu de ... L'attribution sera faite au soumissionnaire ayant obtenu le score global le plus élevé.

3	Attribution
	Lire plutot Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. **Méthode de sélection du prestataire** La méthode de sélection est binaire.

4	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot

N°	CRITERES	SOUS-CRITERES	NO
			OUI
1	Présentation générale de l'offre	Lisibilité	
		Reliure	
		Agencement	
Sous-Total 1			
2	Références professionnelles au cours des cinq dernières années (joindre 1ere et dernière page du marché ou de la convention et PV de réception)	0-01	
		01-02	
		03-04	
		Egal à 05	
		Plus de 05	
Sous-Total 2			

3	Conformité aux prescriptions techniques	Polarisation: Linéaire		
		Polarisation Circulaire		
		Type d'application: contribution Vidéo professionnelle		
		PIRE du satellite: ? 42 dBW au Cameroun;		
		Un niveau de signal permettant une réception avec une taille d'antenne parabolique minimale au Cameroun de 1,8 mètre de diamètre de 3 m		
Sous-Total				
4	Flotte du satellite	Le prestataire est propriétaire du satellite (présenter les preuves de votre existence en tant que propriétaire d'un réseau de satellite en listant les satellites qui portent votre nom)	0-05	
			06-10	
			11-15	
			16-20	
			Plus de 20	
Sous-Total 4				
5	Assistance technique (justifier votre réponse	Disponibilité d'un MCR fonctionnant 24 H/24 et 7j/7		
Sous-Total 5				
6	Délai d'exécution (Durée nécessaire pour commencer les prestations après notification)	Délai 1H		
		Délai inférieur à 1 jour		
Sous-Total 6				
TOTAL GENERAL				

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/ CIPM/2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDES C ET KU, EXERCICES 2021-2023 EN PROCEDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9 e étage porte 911, au plus tard le **_25/06/2021 à_12_ heures** , heure locale, et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/ CIPM/2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDE C ET KU, EXERCICES 2021-2023** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9 e étage porte 911, au plus tard le **15 juillet 2021 à 12 heures** , heure locale, et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/ CIPM/2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDE C ET KU, EXERCICES 2021-2023** **EN PROCEDURE D'URGENCE** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **_25/06/2021** _à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. **Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maitrise du dossier.**
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le _ **15 juillet 2021** _à **13 heures, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

3	Attribution
	Au lieu de ... L'attribution sera faite au soumissionnaire ayant obtenu le score global le plus élevé. Un soumissionnaire peut être

attributaire des deux lots.

3	Attribution
	Lire plutot Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots. La méthode de sélection est binaire.

4	Autres
	Au lieu de ... n/a

4	Autres

Lire plutot

Grille d'évaluation des critères essentiels LOT I : Transmission et Diffusion en bande C

N°	CRITERES	SOUS-CRITERES	OUI
1	Présentation générale de l'offre	Lisibilité	
		Reliure	
		Agencement	
Sous-Total 1			
2	Références professionnelles au cours des cinq dernières années dans ce domaine : il s'agit de fournir les éléments de preuves (contrats ou marchés) de location de bande passante satellitaire par votre entreprise à d'autres partenaires ou clients)	0-01	
		02-03	
		04-05	
		Plus de 05	
Sous-Total 2			
3	Conformité aux spécifications techniques	Polarisation Uplink satellite: Circulaire Droite	
		Polarisation DownLink satellite: Circulaire Gauche	
		Type application: contribution Vidéo professionnelle	
		PIRE du satellite: ? 41 dBW au Cameroun;	
		Un niveau de signal permettant une réception avec une taille d'antenne parabolique minimale au Cameroun de 2,4 mètre de diamètre de 3,7 m dans le reste de la zone de couverture	
		Les fréquences montée et descendante doivent être déterminées de commun accord avec la CRTV de manière à ne pas connaître les problèmes d'interférence dans les centres de diffusion	

Sous-Total 3				
4	Flotte du satellite	Le prestataire est propriétaire du satellite (présenter les preuves de votre existence en tant que propriétaire d'un réseau de satellite en listant les satellites qui portent votre nom)	0-05	
			06-10	
			11-15	
			16-20	
			Plus de 20	
Sous-Total 4				
5	Assistance technique (justifier votre réponse)	Disponibilité d'un MCR fonctionnant 24 H/24 et 7j/7		
Sous-Total 5				
6	Durée nécessaire pour commencer les prestations après notification	Délai inférieur à 20 jours		
		Délai inférieur à 15 jours		
Sous-Total 6				
TOTAL GENERAL				

-

Grille d'évaluation des critères essentiels LOT II : Diffusion DTH

N°	CRITERES	SOUS-CRITERES	NO
			OUI
1	Présentation générale de l'offre	Lisibilité	
		Reliure	-
		Agencement	
Sous-Total 1			

2	Références professionnelles au cours des cinq dernières années dans ce domaine : il s'agit de fournir les éléments de preuves notamment (contrats ou marchés de location de bande passante satellitaire par votre entreprise à d'autres partenaires ou clients)	0-01	
		02-03	
		04-05	
		Plus de 05	
Sous-Total 2			

3	Conformité aux prescriptions techniques	PIRE du satellite: ? 45 dBW;	
		Diffusion Ku et en clair	
		Norme de diffusion: DVB-S2 QPSK ou 8PSK	
		Compression MPEG4	
		Audience des chaînes : grande	
		Roll off : 0,35 ;0,25 ;0,2	
		Mode de codage et modulation: constant	
		Débit symbole: compris entre 1 et 45 Msymbole/s	
		FEC : 1/2 ; 3/5 ; 2/3 ; 3/4; 4/5 ; 5/6 ; 7/8	
		Bouquet disposant des services TV et Radio	
		Langue des chaînes: francais et/ou anglais langues prédominantes;	
		Bouquet MCPC: 30 chaînes TV minimum	
		Résolution images : HD (1280 x 720)	
		Taille d'antenne de réception: 60 Cm minimum	
Sous-Total			

4	Flotte du satellite	Le prestataire est propriétaire du satellite (présenter les preuves de votre existence en tant que propriétaire d'un réseau de satellite en listant les satellites qui portent votre nom) 01 point par satellite	0-05	
			06-10	
			11-15	
			16-20	
			Plus de 20	
Sous-Total 4				
5	Assistance technique (justifier votre réponse	Disponibilité d'un MCR fonctionnant 24 H/24 et 7j/7		
Sous-Total 5				
6	Durée nécessaire pour commencer les prestations après notification	Délai inférieur à 20 jours		
		Délai inférieur à 15 jours		
Sous-Total 6				
TOTAL GENERAL				

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°002/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2021 dans la Commune de Melong;
considérant la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 26 Décembre 2021 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° **02/AONO /COMMUNE *MELONG*/CIPM/ST /2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**.
Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 18 Juin 2021.

DECIDE :

Article 1er **: L'ETS KABIRO BP:50 LOUM, Tél: 677 75 74 40;** a été retenu comme adjudicataire de **l'AVIS d'APPEL d'OFFRE N° 02/AONO /COMMUNE *MELONG*/CIPM/ST /2021 du 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,** pour un montant de *Quatorze millions neuf cent soixante-onze mille cinq cent seize (***14 971 516) francs CFA en TTC**, et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°014/DA/DG/CM-SCDP/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le : Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021du 17/05/2021 relatif à la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) de la SCDP pour le compte de l'exercice 2021.
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à la fourniture des Equipements de Protection Individuelle (EPI) de la SCDP pour le compte de l'exercice 2021 (lot 1 et lot 2).

Désignation par lot	Adjudicataires	Montant TTC (en F CFA) par lot	Délais de livraison
Lot 1: Fourniture des Chaussures, Bottes et Casques de sécurité	F-ENTREPRISE Sarl BP: 4974 Douala	43 014 384	45 jours
Lot 2 : Fourniture des Vêtements de travail et de pluie et autres Equipements de Protection Individuelle.	F-ENTREPRISE Sarl BP : 4974 Douala	29 216 250	45 jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets des marchés y relatifs.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°021/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°006/DCE/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE 100 M3 D'ÉMULSEUR FLUORO-SYNTHÉTIQUE FILMFOAM (AFFF) 3% À LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du Comité Ad hoc relatif au Dossier de Consultation susvisé les résultats de ladite Consultation se présentent comme suit :

Soumissionnaire	Note technique finale (Sur 100)	Montant TTC (En F CFA)	Délais d'exécution
Business Trade Cameroon (BTC) B.P: 12 565 Douala-CAMEROUN Tél: (+237) 233 43 25 09	100	238 500 000	Cent-Vingt (120) jours

Le Directeur Général de Business Trade Cameroon (BTC) Sarl est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 021/DA/DG/CM-SCDP/2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°08/16 du 08 février 2019 fixant les prestations et ou achats à passer par la procédure des Marchés Adaptés ;
- Considérant le Dossier de Consultation des Entreprises n°006/DCE/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 relatif à la fourniture de 100 m3 d'émulseur fluoro-synthétique filmogène filmfoam (AFFF) 3% à la SCDP pour le compte de l'exercice 2021 ;
- Considérant le rapport du Comité Ad hoc.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture de 100 m3 d'émulseur fluoro-synthétique filmogène filmfoam (AFFF) 3% à la SCDP pour le compte de l'exercice 2021.

Adjudicataire	Adresse	Montant TTC (En F CFA)	Délai de livraison
Business Trade Cameroon (BTC) SARL	B.P. : 12 565 Douala-CAMEROUN Tel : +237 233 43 25 09	238 500 000	Cent-vingt (120) jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°019/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SM/CIPM-SCDP/2021 DU 2 JUIN 2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE TROIS (03) NETTOYEURS HAUTE PRESSION À EAUX CHAUDE DE TYPE ATEX.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	**Note technique**	**Montant TTC (en F CFA)**	**Délai d'exécution**	**Observation**
ETS BENJAMINO BP: 6650 Yaoundé	3 critères essentiels validés sur 4, soit 75%	48 367 800	120 jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante

Le Promoteur de l'ETS BENJAMINO est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NGOYLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2021 DU 22/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE NGOYLA, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DUHAUT-NVONQ, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE

NgoyLa, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines

2. Consistance des prestations

Lestravaux comprennent les tâches suivantes:
Lot 100: Lestravaux préparatoires ;
Lot300 : Fondations ;
Lot 400 : Lesmaçonneries et élévations ;
Lot 500: La charpente- la couverture et plafond ;
Lot600 : Les menuiseries bols ;
Lot 700 : Lesmenuiseries métalliques ;
Lot800 : L'électricité ;
Lot 900 : Lapeinture ;
Lot 1000 : Les VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Montant : 35 000 000 FCFA

4. Allotissement

Sans Objet.

5. Participation et origine

La participation à cetAppel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics, classées dans la catégorie « Bâtiments » et Installées en territoirecamerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés parles fonds propres de lacommune, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de NgoyLa, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de NgoyLa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA à la Recette Municipale de NgoyLa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Ngoyia, au plus tard le 21/07/2021 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2021 DU 22/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE NGOYLA, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DUHAUT-NVONQ, REGION DE L'EST (Lot Unique).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Quatre (04) mois pour le lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient auco-contractant deproposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans ledélai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront êtreaccompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot soit sept cent mille (700 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1«' ordre agréé par le Ministère des Finances.
La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de ladatede remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03)mois.
Les offres parvenues aprèslesdates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à NgoyLa **le 21/07/2021 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngoyia. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant uneparfaite connaissance de la soumission dont ils ontlacharge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :
a. Offre Administrative
1) Absence de la caution de soumission;
2) Pièce administrative essentiellefalsifiée ;
3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critèresde qualification.
c. Offre Financière
1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dansle bordereau des prix unitaires oudans ledevis estimatif ;
N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
8. Critèresde qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans lerèglement particulier du DAO et relatifs à laqualification des candidats porteront sur:
1) Lacapacitéfinancière Oui/non
2) Lesréférences de l'entreprise Cul/non
3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
4) L'expériencedu personnel d'encadrement Oui/non
5) Le Matériel et les équipementsessentiels Oui/non
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70%seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande â élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:
1- administrative sera jugée conforme;
2- technique serajugée conforme et aura réuni aumoins 70%decritères de qualification ;
3- financière après coïïections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés parleur offre pendant soixante (60) jours à partir de ladate limite fixée pour La remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de NgoyLa aux numéros de téléphones : 696 15 39 51 /696 95 01 10.

NGOYLA le 22 Juin 2021

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 016/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF À LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE QUATRE (04) ÉLECTROPOMPES AVEC VARIATEURS DE VITESSE ET UNITÉ DE SURVEILLANCE DES POMPES DONT DEUX (02) AU PCCC DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ ET DEUX (02) AU PCWC DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, C

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consulta

Rang	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution	
1er	PARLYM CAMEROUN SARL B.P: 12 194 Douala-Cameroun Tel: 699 19 24 77	4 critères éssentiels sur 5, soit 80%	274 627 980	Cinq (05) mois	Adjudicataire pou

Le Directeur Général de l'entreprise PARLYM CAMEROUN SARL est invité à se présenter dès publication du présent Communiq Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présen seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 020/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 2/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS SCDP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
NKING ENVIRONEMENTAL BP: 1908 DOUALA	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	38 279 193	06 mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise NKING ENVIRONEMANTAL, BP : 1908

DOUALA, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°006/D/CAD4/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 14 MAI 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT BONAMIKANO-BONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVEME « AUTORITE CONTRACTANTE »
Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ; Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ; Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;
Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'Arrêté **N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020** constatant l'élection de Monsieur **MOBY MPAH EDOUARD HERVE,** Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVèrne ;
Vu la Décision N°0265/D/M1NMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;,
Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics **(BIP)** exercice 2021 ;
Vu le rapport de la sous commission d'analyse du 01 Juin 2021 de l'appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CAD4/CIPM/2021 du 14 Mai 2021 en procédure d'urgence ;
Vu la Lettre du 14 Juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement dé Douala IVème relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article Ie": **CETECH SARL BP : 4030 DOUALA NIU : M05080025194X Tel 696 122 563** est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **trente trois millions cinq cent cinquante huit mille huit cent soixante cinq (33 558 865) Francs CFA TTC,** et un délai d'exécution **trois (03) mois ;**

Article 2 : Le Directeur de l'Établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours,** pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°003/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AVEC TOILETTE PUBLIQUE MODERNE AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2021 dans la Commune de Melong;
considérant la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 26 Décembre 2021 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 0**03/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AVEC TOILETTE PUBLIQUE MODERNE AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**.
Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 18 Juin 2021.

DECIDE :

Article 1er **: L'ETS KABIRO BP:50 LOUM, Tél: 677 75 74 40;** a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS d'APPEL d'OFFRE **N° 03/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE VINGT BOUTIQUES AVEC TOILETTE PUBLIQUE MODERNE AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL ,** pour un montant de ***Quatre-vingt-neuf millions cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-sept (89 155 087*** **) francs CFA en TTC,** et pour un délai d'exécution de **Cent vingt (120) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE EN TERRE : LELEM MOUATONG-ESSEKOU, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2021 dans la Commune de Melong;
considérant la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 26 Décembre 2021 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 18 Juin 2021.

DECIDE :

Article 1er **: L'ETS ETONG PRESTA**,**BP : S/C 400 Nkongsamba Tél: 675 2021 04 ;** a été retenu comme adjudicataire de **l'*AVIS D'APPEL D'OFFRE* N° 05/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONS DE ROUTE EN TERRE : LELEM MOUATONG-ESSEKOU, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL ,** pour un montant de ***vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix (26 983 890)* francs CFA en TTC** , et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°005/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST/2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DU MARCHE DE LELEM MOUATONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2021 dans la Commune de Melong;
considérant la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 26 Décembre 2021 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° **06/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DU MARCHE DE LELEM MOUATONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**.
Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 18 Juin 2021.

DECIDE :

DECIDE :

Article 1er **: L'ETS BONAF,BP :111 Melong Tél: 677 31 18 10;** a été retenu comme adjudicataire de ***l'AVIS D'APPEL D'OFFRE* N° 06/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021 , RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DU MARCHE DE LELEM MOUATONG DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,** pour un montant de ***Dix millions sept cent cinquante-six mille trois cent douze (10 756 312)* francs CFA en TTC**, et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

PRÉFECTURE DE LA VINA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 005/ACDC/H.52/SAG/CDPM/VINA2021 DU 02/07/2021 RELATIF A L'ÉQUIPEMENT DU VILLAGE ARTISANAL REGIONAL DE NGAOUNDERE EN MOBILIERS DE BUREAU EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 39 513 05 441012 2261 916

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Préfet du Département de la Vina, Autorité Contractante, lance une consultation relative à l'équipement du Village Artisanal Régional de Ngaoundéré en mobiliers de bureau.

2. Consistance des prestations

La consistance de la prestation est détaillée dans le tableau ci-après :

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Table de conférence model H-19-240	U	01
2	Chaise visiteur en plastique avec 4 pieds en fer noir 304 PLCFN	U	100
3	Chaise de réception LO Banv vert, bleu, Rouge	U	100
4	Banc d'attente 3 PLACES METAL PVC BLEU CV M03PU	U	01
5	Table de restaurant	U	50

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **Dix millions (10 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le présent dossier de consultation.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget d'investissement public du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, exercice 2021, imputation budgétaire **: 55 39 513 05 441012 2261 916 (IW05859)**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans au service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (tél : 699536094), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service des Affaires a Générales de la Préfecture de Ngaoundéré , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) francs CFA,** représentant les frais d'achat du dossier de consultation, payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (tél : 699536094) au plus tard **le 27/07/2021 à 09H00,** et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE N° 005/ACDC/H.52/SAG/CDPM/VINA2021 DU 02/07/2021 RELATIF A L'EQUIPEMENT DU VILLAGE ARTISANAL REGIONAL DE NGAOUNDERE EN MOBILIERS DE BUREAU « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **un (01) mois.**

Lieu de livraison
Le lieu de livraison est : Village Artisanal Régional de Ngaoundéré.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le présent dossier de consultation, et précisant le montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Lesdites pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, et aura lieu dans la salie de réunion de la préfecture de la Préfecture de Ngaoudéré, **le 27/07/2021 à 10H00**, par la Commission Départemental de passation de marchés publics de la vina des Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
Après l'ouverture des plis, ladite commission procédera à l'analyse des offres.

13. Critères d'évaluation

Evaluation des offres
Les critères éliminatoires sont
1. Absence d'une peine administraitive
2. Non-conformité d une pièce administrative après épuisement du délai accordé par la CDMP,
3. Fausse déclaration ;
4. Pièce falsifiée ;
5. Absence d'un prix dans le détail estimatif :
6. Absence d'un prix unitaire (en lettre ou en chiffre) dans le bordereau des prix unitaires ;
7. Description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du dossier de consultation ;
8. Délai de livraison supérieur à un (01) mois ;
9. Présentation non conforme de l'offre ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère chargé des Finances) et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces jusifications admmistratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14. Attribution

Le marché public sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme, et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la préfecture de Ngaoundéré (tél ; 699 53 60 94),

Lutte contre la corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la Préfecture de Ngaoundéré ou Envoyer un sms au numéro suivant 696 26 44 93 (Premier Adjoint Préfectoral).

NGAOUNDERE le 2 Juillet 2021

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000017/AONO/MPT/CMPM/2021 DU 1ER JUILLET 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE INFRASTRUTURE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE CONFERENCES EN LIGNE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CAS-FST, EXERCICE 2021
IMPUTATION
55 45 587 06 55TOC2100579 2230

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en œuvre d'une infrastructure de développement technologique et de conférences en ligne au Ministère des Postes et Télécommunications.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste à :
- Aménager la salle devant abriter le centre ;
- Acquérir, installer et mettre en service les équipements et matériel informatique, bureautique et réseautique ;
- Acquérir le mobilier de bureau ;
- Acquérir, installer et mettre en service un système de vidéo conférence et de vidéosurveillance dans le centre ;
- Etendre la connectivité du centre.
- La formation.

Le détail des prestations à exécuter dans le cadre de la mise en place de cette infrastructure est contenu dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trois cent vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt- neuf mille cinq cent onze (324 501 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une maitrise dans le domaine susvisé.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financés par le CAS-FST, exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 55 45 587 06 55TOC2100579 2230 « Recrutement d'un consultant ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille francs (150.000 F) CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le **23 juillet 2021** à 14 heures et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/MPT/CMPM/2021 DU 1er JUILLET 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE INFRASTRUTURE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE CONFERENCES EN LIGNE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est cinq (05) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et conforme au modèle joint d'un montant de six millions quatre cent cinquante mille (6 450.000) FCFA CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le **23 juillet 2021 à 15 heures** , par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaite y assister ou leur représentant dument mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence de l'agrément du fabricant ou de l'agrément du distributeur agréé par le fabricant en cours de validité pour les micro-ordinateurs, ordinateurs portables, serveurs et photocopieurs ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques du fabricant décrivant les caractéristiques techniques minimales exigées pour le matériel ci-après : micro-ordinateurs, ordinateurs portables, serveurs, photocopieurs, onduleurs, Switch, vidéoprojecteur, webcam, téléviseur/cran TV, camera IP,
- Offre financière incomplète ;
- Non-respect des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- absence d'un programme de formation
- Non satisfaction d'au moins 5 des six 6 critères essentiels ;

2. Critères essentiels :
Les critères de qualification des candidats sont les suivants :
- Référence similaire ;
- Personnel d'encadrement ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison ;
- Clauses d'acceptation des conditions du marché paraphées et signées.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire qui a aura satisfait à tous les critères éliminatoires et aura présenté l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Secrétariat Général, Cellule Informatique (porte 810, Tél 222 23 04 90)./-
NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°023/C/J12/SAEF DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA (PHASE 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO - REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°101/DP/J12/SAEF du 01/07/2021**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National

LOT DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRI OFFRES EN
UNIQUE	ETS PENTAGONE II, BP : 374 Eséka, téléphone : +237 675 675 207	11.950.000 (Onze millions neuf cent cinquante mille) francs CFA	11.950.000 (Onze mil cinquante mille) f

Le soumissionnaire**, ETS PENTAGONE II, BP : 374 Eséka, téléphone : +237 675 963 207** est attributaire du projet, **en procédu renforcement du réseau en triphasé d'Okoa-Maria (phase 2) dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Me** montant Toutes Taxes Comprises de **11.950.000 (Onze millions neuf cent cinquante mille) francs CFA** et un délai d'exécution

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui su l'établissement du marché correspondant./-

NGOUMOU le 1 Juillet 2021

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°013/C/CM NGWEI/SG DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 EN PROCÉDURE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : CARREFOUR MAKONDO-EP NDOKOK-IKONDÈLOT 2 : AXE MANDJAB RAIL-MAPAN NDONGOND NKOT-ETOUHA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :

Par décision Municipale N°013/C/CM NGWEI/SG du 28/06/2021 relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 24 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière Montant TTC	Décision
ETS IBCC	Conforme	Délai : 03 mois par lot 85 19% de critères validés (77,77 % exigés par le DAO)	Lot 1: 80 120 583 FCFA	Infructueux (près du triple du confidentiel)

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission" pour l'Etablissement ETS IBCC.

NGWEI le 28 Juin 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°08/C/C.MBYO/CIPM/2021 DU ……..PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS INTERMEDIAIRES(EVALUATION DES OFFREES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES)RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/ AONR/CMBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO

Officier de l'ordre de la valeur

Communiqué par Décision N°…../D/C.MBYO/CIPM/2021 du …….. Portant publication des résultats intermédiaires du Marché relatifs à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

N°	Objet et lieu d'exécution	Soumissionnaire	OFFRE ADMINISTRATIVE	SCORE TECHNIQUE	Observations
01	**CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**	**GROUPEMENT AFRIKAN METHOD/ INTEGRA BET SARL** BP : 2 833 Yaoundé ; Tel : 242 10 62 76 /699 52 74 36 Email: afrikanmethod@yahoo.fr/integrabet@yahoo.fr	//	//	Soumission **irrecevable** en l'application des dispositions de l'article 92 alinéa 8 du code des marchés publics dont mention expresse contenue dans l'AAO en son point 11 « **présentation des offres** »
		CER ENGINEERING BP : 31 580 Yaoundé ; Tel : 677 53 77 29/ 697 08 94 57	**Conforme et complète**	**88/100**	**Qualifié** pour l'ouverture de son offre financière

Ainsi, la séance d'ouverture des Offres Financières va se tenir après publication des résultats ci-dessus dans le journal officiel des marchés publics conformément aux dispositions du code des marchés publics prévues en son article 174 alinéa 1.

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°001/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le maire de la Commune de Melong communique
Par Décision N°**001/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 28/26/2021**
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° 001/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	**L'ETS KLARA** **BP : Nkongsamba** **Tél : 696 00 85 68**	Seize millions quatre cent soixante-neuf mille vingt un (16 469 021) francs CFA en TTC	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général** pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

DECISION N°001 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020, portant loi de finances de le République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU le DécretN°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2002/003 du 19 Avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008, portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;

VU le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008, fixant les attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs Services ;

VU le Décret N°2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination de Préfets;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU la Décision Préfectorale N°114/DP/J11/SAEF du 03 Avril 2019 portant constatation de la commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbam et Kim **;**

VU la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2021.

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 du 17 Mai 2021 en procédure d'Urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale des Affaires Sociales et logement d'astreinte du Mbam et Kim, Arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

VU le Procès-Verbal d'attribution N°004/PV/J11/CDPM-MK/2020 du 16 Juin 2021, de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Kim

DECIDE

Article 1er : Le soumissionnaire ETS CSI SARL BP : 7867 YDE est retenu pour les travaux de Construction de la Délégation Départementale des Affaires Sociales et Logement d'Astreinte du Mbam et Kim, pour le montant toutes taxes comprises de 24 955 700 FCFA, et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

NTUI le 23 Juin 2021

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication de la présente Décision, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Préfecture de Ntui, pour établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE VINGT (20) BOUTIQUES AVEC TOILLETE PUBLIQUE AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le maire de la Commune de Melong communique
Par Décision N°**003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 28/26/2021**
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N°003/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE VINGT (20) BOUTIQUES AVEC TOILLETE PUBLIQUE AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	**ETS KABIRO** **BP : 50 LOUM** **Tél : 677 75 74 40**	Quatre-vingt-neuf millions cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-sept (89 155 087) francs CFA en TTC	Cent vingt (120) jours calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général** pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le maire de la Commune de Melong communique
Par Décision N°**004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 28/26/2021**
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° 004/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	**L'ETS EHEMO-CO** **BP : 7718 DOUALA** **Tél : 77 95 44 95**	Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-dix (29 981 190) francs CFA en TTC	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général** pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°015/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/DG/DTEC/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE ET AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE ONZE (11) CLAPETS ANTI-RETOUR ENTREE ET DE DEUX (02) CLAPETS A SECURITE POSITIVE POUR PIEDS DE BACS DANS LES DEPOTS SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDÉ (LOTS 1 & 2).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Désignation des Lots	**Adjudicataire**	**Montant TTC** (En F CFA)	**Délai d'exécution**
Lot 1 : Fourniture de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets à sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE	BUSINESS TRADE CAMEROON Sarl (BTC) BP : 12565	125 212 320	3.5 mois
Lot 2: Travaux d'installation de onze (11) clapets anti-retour entrée et de deux (02) clapets a sécurité positive pour pieds de bacs dans les dépôts SCDP DE BAFOUSSAM, BELABO, NGAOUNDERE ET NSAM A YAOUNDE	TECHNIQUE D'ELECTRICITE FROID ET ACIER (TEF Sarl) BP: 24063	43 526 250	45 jours

Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marchés y relatifs.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° °005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 26/04/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TROCONS DE ROUTE EN TERRE : LELEM MOUATONG-ESSEKOU, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Par Décision N°**004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 28/26/2021**
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° °005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 26/04/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TROCONS DE ROUTE EN TERRE : LELEM MOUATONG-ESSEKOU, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	**L'ETS ETONG PRESTA** **BP :S/C 400 NKONGSAMBA** **Tél : 675 20 21 04**	Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-dix (26 983 890) francs CFA en TTC	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général** pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 28 JUIN 2021 RÉLATIVE À L'EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE), un Avis de consultation, pour l'équipement de la Délégation Départementale du COMMERCE du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de QUINZE MILLIONS (15 000 000) DE FRANCS FCFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de prestation des services de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans la livraison des équipements.
Par le présent Avis de consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget du Ministère du Commerce, Exercice 2021

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Ntui-Services des Affaires Économiques et Financières sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA à la Recette des Finances de Ntui** dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services du Préfet du Département du Mbam et Kim – Services des Affaires Économiques et Financières à Ntui au plus tard **le 20 Juillet 2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention : ***« DEMANDE DE COTATION N°003/DC/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 28 JUIN 2021 RELATIVE À L'EQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE»***

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **Quarante-cinq (45) Jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **Trois Cent mille (300 000) francs CFA.**
L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

Présentation des offres :
Les documents constituant l'offre sont regroupés en un volume unique contenu dans une enveloppe fermée et scellée.
L'offre ainsi présentée sera placée sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention du Dossier de Consultation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier de consultation et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable
Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.
Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 20 Juillet 2021 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbam et Kim dans la salle des Conférences de la Préfecture de Ntui.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandaté.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, celle-ci analysera les plis déclarés recevables pour une évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de pièces Techniques, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

1.- Pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, **(Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).**
- Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

2 - Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.
- Non satisfaction, au moins, à **80 %** des critères essentiels.

3 - Offre financière

- Offre financière incomplète.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- Absence d'un sous-détail de prix.

-Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)
i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)
iii) les références de l'entreprise ;(05 points)
iv) Méthodologie d'exécution de la prestation; (04 points)
Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 80% des critères essentiels** énumérés ci-dessus évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.
NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande public (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

13. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Kim , Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** , à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Maître d'Ouvrage (PREFET DU MBAM ET KIM).**

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

COMMUNE DE NKONDJOCK

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK /CIPM/2021 DU 05/07/2021 OUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET DES PRODUITS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19 DANS LA COMMUNEDE NKONDJOCK, ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LACOMMUNE DE NKONDJOCKAUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCKFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement Public transféré aux CTD pour le compte du Ministère de l'Education de Base de l'exercice 2020, le Maire de la commune de Nkondjock, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation pour la fourniture du matériel et des produits pour la lutte contre la COVID19 dans la commune de Nkondjock, Arrondissement de, Département du Nkam, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot Unique**
Concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :
- Gants Ginicchio
- Soude caustique
- Désinfectant Cresiyl
- Eau de Javel
- Masque de protection
- Savon en morceau de manage
- Gel désinfectant hydro alcoolique
- Sceau plastiques

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières. -

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget de fonctionnement du MINDDVEL Exercice 2021.

Nature des prestations	Lieux	Montant TTC
Fourniture du matériel et des produits de lutte contre la COVID19 dans la Commune de Nkondjock	Mairie de Nkondjock	**5 000 000**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis (à la Mairie de Nkondjock, à la sous-préfecture de Nkondjock, à la préfecture de Nkam, à l'ARMP/LT, à la DDMINMAP/Nkam, et à la DDMINEPAT/Nkam), le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au Secrétariat General de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la quittance de versement, à la Recette Municipale de Nkondjock d'une somme non remboursable de **Vingt mille (10 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée sous plis fermé, dans les Services de la de la Mairie de Nkondjock, en présence du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté au plus tard le **28/07/2021**, à **10 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK /CIPM/2021 du

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET DES PRODUITS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID19 DANS LA COMMUNEDE NKONDJOCK, ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à ***cent mille (100 000) FCFA***, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC). Elles devront être établies postérieurement à la date de publication de L'Avis de Cotation.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres aura lieu le **28/07/2021, à 11 Heures précises,** à la salle des actes de la Commune de Nkondjock
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
a) Absence d'une Pièce Administrative après un délai de 48h accordé au soumissionnaire ;
b) - Absence à l'ouverture des plis d'une pièce devant figurer dans l'offre financière ;
c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et Descriptif des Fournitures) non paraphés, non signés et non daté à la dernière page) ;
f) Défaut de présentation dans l'Offre du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou membre d'un groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
j) Faire partir de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des marchés publics.

Délai de dépôt des offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de dépôt des offres est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de la Demande de Cotation.

12. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de cotation, satisfait à l'ensemble des critères éliminatoires et ayant obtenu 3oui/4 des critères essentiels, et dont l'offre aura été jugée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

N/A

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage.
Numéros verts :
Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 / 699 370 748 !

NKONDJOCK le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 016/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF À LA FOURNITURE, AUX TRAVAUX D'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE QUATRE (04) ÉLECTROPOMPES AVEC VARIATEURS DE VITESSE ET UNITÉ DE SURVEILLANCE DES POMPES DONT DEUX (02) AU PCCC DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ ET DEUX (02) AU PCWC DU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUE À DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, C

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consulta

Rang	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution	
1er	PARLYM CAMEROUN SARL B.P: 12 194 Douala-Cameroun Tel: 699 19 24 77	4 critères éssentiels sur 5, soit 80%	274 627 980	Cinq (05) mois	Adjudicataire pou

Le Directeur Général de l'entreprise PARLYM CAMEROUN SARL est invité à se présenter dès publication du présent Communiq Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présen seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PORT AUTONOME DE KRIBI

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/PAK/CIPM/2021 DU 24 JUIN 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CALENDRIERS-CHEVALETS, D'AGENDAS STANDARD ET D'AGENDAS DE LUXE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du PAK sollicite la réalisation de la prestation ci-après : Fourniture d'équipements suivants :

- Calendrier à chevalet
- Carte de vœux
- Agenda standard
- Agenda de luxe

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est estimé à vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine et ayant une expérience avérée dans la réalisation de telles prestations.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 462 100, E-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 462 100, E-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

6. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements accompagné du dossier administratif du soumissionnaire doit être chiffré et déposé au plus tard le **26 JUILLET 2021, à 14 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

Consultation N°002/DC/PAK/CIPM/2021 du 24 juin 2021 pour la confection et la fourniture des calendriers-chevalets, d'agendas standard et d'agendas de luxe au Port Autonome de Kribi.

7. Ouverture des Plis

Les offres remises seront dépouillées **au plus tard le 26 JUILLET 2021, à 15 heures** dans la salle de réunion du PAK sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, daté et timbré.

KRIBI le 24 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE LOUM

AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE CONSULTATION N°002/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU CHEF DE L'EXECUTIF DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 115

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation pour l'équipement de la résidence du chef de l'exécutifde la commune de Loum, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées en **un lot Unique**

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises et disposant d'un agrément où celui d'un fournisseur pour la livraison des produits pharmaceutiques.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par Budget de fonctionnement de la Commune pour l'exercice 2021, via l'imputation budgétaire N° **670 115**

Nature des prestations	Lieux	Montant TTC
EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU CHEF DE L'EXECUTIF DE LA COMMUNE DE LOUM	Mairie de Loum	**7 000 000**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis (à la Mairie de Loum, à l'ARMP/LT, à la DDMINMAP/MGO, et à la DDMINEPAT/MGO), le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au cabinet du Maire de la Commune de Loum, Maitre d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Loum, Maitre d'Ouvrage, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la quittance de versement, à la Recette Municipale de Loum d'une somme non remboursable de **dix-mille (10 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée sous plis fermé, dans les Services de la de la Mairie de Loum, en présence du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté au plus tard le **13 juillet 2021**, à **10 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION
N°02/ADC/COMMUNE-LOUM /SG/CIPM/2021 du 25 juin 2021
POUR L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU CHEF DE L'EXECUTIF DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à ***cent quarante mille (140 000) FCFA***, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC). Elles devront être établies postérieurement à la date de publication de L'Avis de Cotation.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres aura lieu le **13 juillet 2021, à 11 Heures précises,** à la salle des actes de la Commune de Loum.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
a) Absence d'une Pièces Administrative après un délai de 48h accordé au soumissionnaire ;
b) Pièce Financière incomplète à l'ouverture des plis ;
c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et Descriptif des Fournitures) non paraphés, non signés et non daté à la fin) ;
f) Défaut de présentation dans l'Offre du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou membre d'un groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
j) Faire partir de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des marchés publics.

Délai de dépôt des offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de dépôt des offres est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de la Demande de Cotation.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités financière et administratives requises.

13. Renseignements Complémentaires

Renseignements complémentaires
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Loum, Maitre d'Ouvrage.
Numéros verts :
Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 / 699 370 748** !

LOUM le 25 Juin 2021

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 014/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021DU 17/05/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Désignation par lot	Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA) par lot	Délais de livraison
Lot 1: Fourniture des Chaussures, Bottes et Casques de sécurité.	F-ENTREPRISE Sarl BP : 4974 Douala	43 014 384	45 jours
Lot 2 : Fourniture des Vêtements de travail et de pluie et autres Equipements de Protection Individuelle.	F-ENTREPRISE Sarl BP : 4974 Douala	29 216 250	45 jours

Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets des marchés y relatifs.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NYAMBAKA

COMMUNIQUE N° 49/C/CNY/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Nyambaka Maître d'Ouvrage communique, la date de dépôt des offres objet de la Demande de Consultation **n° 04/DC/CNY/CIPM/2021 du 03 Juin 2021** pour l'acquisition d'un véhicule PICK UP double cabine à la Commune de Nyambaka est reportée au **Lundi 19 juillet 2021 à 14 heures.**

NYAMBAKA le 25 Juin 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°021/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°006/DCE/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DE 100 M3 D'ÉMULSEUR FLUORO-SYNTHÉTIQUE FILMFOAM (AFFF) 3% À LA SCDP POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du Comité Ad hoc relatif au Dossier de Consultation susvisé les résultats de ladite Consultation se présentent comme suit :

Soumissionnaire	Note technique finale (Sur 100)	Montant TTC (En F CFA)	Délais d'exécution
Business Trade Cameroon (BTC) B.P: 12 565 Douala-CAMEROUN Tél: (+237) 233 43 25 09	100	238 500 000	Cent-Vingt (120) jours

Le Directeur Général de Business Trade Cameroon (BTC) Sarl est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

DOUALA le 5 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MELONG

DECISIONN°001/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST /2021 DU 28/06/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG
Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2021 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2021 dans la Commune de Melong;
considérant la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
La Circulaire N°00000242/C/MINFI du 26 Décembre 2021 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du 18 Juin 2021.

DECIDE :

Article 1er : L'ETS KLARA, B.P.: Nkongsamba, Tél. : 696 00 85 68; a été retenu comme adjudicataire de L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26 AVRIL 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE MELONG GPE 2 DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de **Seize millions quatre cent soixante-neuf mille vingt un (16 469 021) francs CFA en TTC**, et pour un délai d'exécution de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

COMMUNIQUE N°008/C/CAD4/CIPM/2021 DU 01/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 14 MAI 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

MONSIEUR LE MAIRE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVème, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :
CETECH SARL BP : 4030 DOUALA MU : M05080025194X Tel 696 122 563 est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offres N°008/AONO/CAD4/CIPM/2021 du 14 Mai 2021, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement Bonamikano-Bonaberi-Douala.
MONTANT : **33 558 865 FCFA (trente trois millions cinq cent cinquante huit mille huit cent soixante cinq francs CFA) TTC**
DELAI D'EXECUTION : **TROIS (03) MOIS.**

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE KENTZOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°008A0N0/RE/DK/C-KENTZ0U/CIPM DU 28/06/2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANSLE VILLAGE LOLO(1). ET DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH, DANS LES VILLAGESGBONGOE II (2) ET BOMBE BENDO(3)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2021, le Maire de laCommune de KENTZOU « Autorité Contractante », lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'une adduction d'eau potable danslevillage LOLO (1), et deux forages équipés de PMH, dans les villages GBONGOE 11 (2) et BOMBE BENDO (3) Lot unique.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :
Z Levés topographiques et géo-référenciassions du site
Travaux de mise en forme géomantique des données de terrain
- Etudes satellitaires des données
- Interprétations des données
- Mise en forme au module exploitable
- Mobilisation générale atelier forage
- Amenée et repli, matériel et personnel
- Mise en station de l'atelier de forage
- Nettoyage et mise en état du site
- Installation, Montage et Démontage
- Foration des terrains d'altération en 9"5/8
- Foration socle au marteau fond de ti'ou 165mm de diamètre
- Pose du tubage provisoire en acier
- Retrait du tubage provisoire en acier
- Echantillonnage de la foration
- F + P d'un bouchon de fond de forage de 70 cm
- F + P tubage PVC pleins
- F + P colonne de captage PVC crépines
- Fabrication et pose d'un centreur
- Contrôle de la verticalité/l'alignement
- F et P massiffiltrant en gravier
- Développement forage à l'air lift
- Installation/retraitde la pompe et de la conduite de refoulement (y compris tuyau d'exhaure)
- Pompage, test par paliers/mesure du rabattement
- Remontée après test par paliers/mesure du rabattement

Essai de pompage à débit constant/mesure du rabattement (Essai de pompage longue durée)
- Remontée après l'essai de pompage à débit constant/mesure du rabattement
- Construction d'ime cuve cylindrique en BAde 32m (R== 2m, 2,6m) pour stockage d'eau y compris toutes sujétions
- Dallage du radier enBA dosé à 350kg/m3
Dallage enBA au-dessus du local technique dosé à 350kg/m
- Accessoires de raccordement
^ F/P flotteur derégulation y compris la câblerie
Béton armé pour poteau et entretoises, semelles des poteaux
Béton de propreté pour semelles des poteaux

Fouilles en puits pour semelles de poteau
Fourniture et pose peinture alimentaire en trois
couches
Construction d'un local technique pour
compresseur, vannes et autres + Peinture y
compris toutes sujétions
Fouilles en puits pour chambre en béton pour tête de forage
Construction d'une chambre en béton pour tête
de forage Fourniture et pose tuyaux panaflexe 032 ou
040 forage FI
- Raccordement de la pompe et de la tête de forage
Fourniture et pose d'une corde de lignage
- Accessoires de raccordement
- Fouilles en rigole pour posedes canalisations
de refoulement
^ F/P canalisation de refoulement DN 32 PN10
où 040, 050
Fourniture et pose du grillage avertisseur sur
les tuyaux de refoulement
Raccordement des conduites au réservoir
F/P accessoires de vidange du château
Fourniture et pose d'une échelle métallique ou
inox de 10m
Construction d'une clôture de protection pour
panneaux solaires en grillage et supports
métalliques y compristoutes sujétions
Installation quit solaire
Fourniture et pose d'une pompe solaire
immergée y compris toutes sujétions
Analyse physico-chimique et bactériologique + traitement de l'eau
- Désinfection du réseau
F/P Tuyaux en PVC 090
F/P Tuyaux en PVC 075
F/P Tuyaux en PVC 063
F/P Tuyaux en PVC 050
- F/P Tuyaux en PVC 0 32 ou 40
- Fouillesen rigole pour pose des canalisations
- Fourniture et pose du grillage avertisseur sur tuyaux de distribution
- Fourniture et pose surpresseur y compris toutes sujétions
- Construction des regards pour ventouses
- Construction des regards pour purges
Construction des bornes fontaines
- F/P des ventouses
- F/P des vannes pour purges
- Construction branchement particulier

3. Coût Prévisionnel

Les coûts prévisionnels étant de :
(1) Cinquante Millions francs (50 000 000) FCFA, MINDDVEL
(2) Huit Millions francs (8 000 000) FCFA MINADER
(3) Huit Millions francs (8 000 000) FCFA MINADER

- Création d'une association d'utilisateur de l'eau
(AUE) reconnue par les autorités administratives compétentes
- Formation des agents d'entretien
- Fourniture d'une caisse à outil contenant le
matériel de première nécessité

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et matérielles pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent trente-deux mille francs 132 000) FCFA au près du Receveur Municipal des recettes de KENTZOU

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé dûment signé au Service technique de la Mairie de KENTZOU aux heures et jours ouvrables au plus tard,LE **22/07/2021 à 10H** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008A0N0/RE/DK/C-KENT20U/CIPM DU 28/06/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE LOLO(1). ET DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH, DANS LES VILLAGES GBONGOE II (2) ET BOMBE BENDO(3)

EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pourles travaux est de trois (03) mois à compterde la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une somme de **Un million trols-cent-vingt mille (1 320000) francs CFA** {conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère encharges des Finances dont la liste figure sur la pièce 12 du DAO.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une somme de Un million trols-cent-vingt mille (1 320000) francs CFA {conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère encharges des Finances dont la liste figure sur la pièce 12 du DAO.
Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies conformes signées par les autorités compétentes. Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (03) mois à la date de l'ouverture des Offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charges des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le **22/07/2021 à 11 heures**, dans la salle multifonctionnelle de la Mairie de KENTZOU par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KENTZOU.

13. Critères d'évaluation

Les Offresseront évaluées selon les principaux critères suivants :
A/ Critères éliminatoires :
Absence de la caution de soumission
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de48h ;
- Non atteinte au moinsdes 70% des critères essentiels ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- Absence d'un sous détail de prix unitaire ;
- Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP ;
- Surface financière Insuffisante ;
Sous détail de prix unitaire erroné ou fantaisiste ;
- Avoir fait l'objet d'un abandon de projet ou d'un projet mal réalisé au sein du Département pour les exercices précédents.
B/Critères essentiels :
- Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires et dernière pages des lettres commandes) et procès-verbal de réception correspondantaux prestations réalisées ;
- Attestation de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- Attestation de surface financière ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques;
-Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé àchaque page signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé àchaque page signé et daté à la dernière,
- La méthodologie d'exécution et plan de travail ;
XIII Les principaux critères d'évaluation Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.
La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre ta moins disant, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU au Service Technique.

KENTZOU le 28 Juin 2021

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N°14/C/CM NGWEI/SG DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°04/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 EN PROCÉDURE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI. DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN DEUX (04) LOTS :LOT 1 : CARREFOUR MAKONDO-EP NDOKOK-IKONDELOT 2 : AXE MANDJAB RAIL-MAPAN NDONGOND NKOT-ETOUHA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI
Communique :
Par décision Municipale N°014/C/CM NGWEI/SG du 28/06/2021
La Société FEUKOUN ET FILS NDJOM SARL B.P 189 EDEA, Tél : 698 434 306/ 677 596 868, N° Contribuable : M011612483973 X , N° Registre de Commerce : RC-EDA/002/B/2016du 17 janvier 2016 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **24 juin 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière Montant TTC	Décision
Société FEUKOUN ET FILS NDJOM SARL	Conforme	Délai : 03 mois par lot 81,48% de critères validés (77,77 exigés par le DAO)	Lot 2 : 23 997 870	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.
Par ailleurs. le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission our **la Société FEUKOUN ET FILS NDJOM SARL .**

NGWEI le 28 Juin 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS **A LA DEMANDE DE COTATION N°_004_/DC/ CRTV/CIPM/2021 DU _07 JUIN 2021_POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV/EXERCICE 2021,** QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 06/07/2021** EST **REPORTEE AU_14 juillet 2021 _._**
UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 2 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2021 DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le maire de la Commune de Melong communique
Par Décision N°**002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 28/26/2021**
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N°002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	**ETS KABIRO** **BP : 50 LOUM** **Tél : 677 75 74 40**	Quatorze millions neuf cent soixante Onze mille cinq cent seize (14 971516) francs CFA en TTC	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général** pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 28 Juin 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MBOUDA

POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DEL'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ETACQUISITION DESMATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LES CAF ET CEBNF (EP BANOCK G2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DESBAMBOUTOS LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB) UNE DEMANDE DE COTATION POURLA FOURNITURE SUS-INDIQUÉE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
55 15 197 02 641705 6114 426

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum dans les écoles primaires de l'arrondissement de Mbouda et acquisition des matériels pédagogiques et didactiques pour les CAF et CEBNF {CAF EP Banock 02) dans l'arrondissement de Mbouda. du Département des Bamboutos. Région de l'Ouest. Les spécifications tectiniques sont précisées dans le -C.C-T.P.

Imputations : 55 15 197 02 641705 6114 426 &55 15 199 08 641705 6114 426 Autorisation de dépense : UD00572

2. Cout Prévisionnel

Les travaux sont regroupés en un lot unique.

INTITULES	LIEU DE LIVRAISON	DELAI DE LIVRAISON	MONTANTS PREVISIONNELS
DEMANDE DE COTATION N' 05/DC /C-MDA/CIPM/21 DU POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET ACQUISITION DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LES CAF ETCEBNF (EP BANOCK G2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DESBAMBOUTOS	Commune de Mbouda	15 JOURS	37 875 000 FCFA

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

4. Financement

La fourniture objet de la présente demande de cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB Exercice Budgétaire 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de Cotation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) dès publication du présent Avis de Consultation,

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis de Consultation, le DC peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mbouda .d'une somme non remboursable de **60 000(soixante mille) francs CFA,**

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais eten sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir Service de la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés), au plus tard le **05/07/2021 à 11 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°05/DC /C-MDA/CIPM/21 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET ACQUISITION DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LESCAR ETCEBNF (EP BANOCK G2)DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **Quinze (15) jours** aprés la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la fourniture ; Aucune prolongation de délais ne sera accordée.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) trente jours au-delà de la date originale de validité. Le montant de ce cautionnement doit être établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Son montant s'élève **757 500 (sept cent cinquante un mille cinqcent) francs CFA**

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'avis de consultation. Elles devront en outre respecterles modèles de la présentedemandede cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **05/07/2021 à 12heures.** Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le nonrespect de ces critères entraîne le rejetde l'offre du soumissionnaire.
Ils'agitnotamment:
> Etre suspendu de la commande publique par l'ARMP;
> Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
> Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans la DC;
> Absence ou non conformité d'une pièce administrative non régularisé dans undélai de 48hrs ;
> Soumissionnaire ayantobtenu moins de 70%de « oui » de l'ensemble des critères de qualification.
> Fausse déclaration, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ;

13. Attribution

La Commission de Passation des Marchés procédera à ia vérification de ia conformité et à la comparaison des offres en procédant aux opérations suivantes :
- L'examen de la conformité des offres, du point de vuedes critères éliminatoires ;
- L'examen de la conformité des offres, du pointde vue des pièces Administratives ;
- L'examen de laconformité des offres, du point de vue des spécifications techniques et des délais de livraison des équipements :
- La vérification de la conformité des Offres du point de vuedu détail quantitatif et estimatif par vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires
- L'élaboration d'untableau récapitulatif de comparaison des offres.

La Commission interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au soumissionnaire dontl'offre est conforme pour l'essentiel auxdispositions du Dossier de Consuitation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du partenariat, du suivi des projets et marchés) ou à l'IAEB de Mbouda.

Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles à la présente Demande de Cotation.

MBOUDA le 11 Juin 2021

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE DIMAKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATÏONAI OUVERT007/AONO/C-DKO/SG/CIPM/2021 ENPROCEDURE D'URGENCEFOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXEMARCHAND (GARE ROUTIERE ET PARC DESTATIONNEMENT) DANS LA COMMUNE DE DIMAKO,DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOTL ET LOT2)FINANCEMENT ; 480 000 000 FCFA FEICOM, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le butde développerses infrastructures et pour ramélioration du trafic économique au sein de la municipalité, le Maire de la Commune de DIMAKO lance pourle compte de laCommune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de constmction d'un complexe marchand (Gare routière et parc de stationnement) dans la ville de DIMAKO.

2. Consistance des prestations

a) LOTI Les travaux comprennent notamment:
1. travaux préparatoire, les études et installation de chantier ;
2. terrassements ;
3. fondations ;
4. élévations :
5. charpente-couverture ;
6. toiture ;
7. menuiserie bois, Alu et métallique ;
8. électricité/TV/Téléphone ;
9. plomberie et sanitaires ;
10. peinture ;
11. revêtement
12. VRD ;

b) LOT 2
Les travaux comprennent :
1. Installation du chantier, construction de la baraque ;
2. Etudes projet d'exécution et plande recollement ;
3. Implantation de l'ouvrage à construire ;
4. Remblais sous gravier 15/25 compacté par couche de 15cm ;
5. Construction de Ctiâteau de 5 m3toutes sujétions ;
6. Construction de 2 Case et une toilette en boistraité et poteaux pour la barrière ;
7. Fourniture et pose des tôles bacs allu 5/10 ;
S. Bamèreenfer;
9. Fourniture et pose de rubanée ;
10. Fourniture et pose de lampadaires

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux de construction du complexe marchandest de TTC 480 000 000 (Quatre-cent quatre-vingt millions) FCFA répartis comme suit :
a) Lot 1 Travaux de construction d'une Gare routière :TTC Quatre cent cinquante-neuf millionsdeux cent soixante-deux milletrois cent mille(459300 000)FCFA ;
b) Lot 2 Travaux de construction d'un Parc de slationnenienl ; TTC Vingt millions sept cent mille (20 700 000) FCFA.

4. Allotissement

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION	LOCALITES
LOT 1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE	DIMAKO

LOT 2 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARC DE STATIONNEMENT DIMAKO

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprisesdans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres {RPAO) y relatif.

6. Financement

Les travaux qui font l'objet du présent Appel d'Offres sont finances par concours financier du FEICOM accordé à laCommunede DIMAKO au titre de l'année budgétaire 2021 pour un montant toutes taxes comprise de Quatre cent quatre-vingt millions (480 000 000) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossierd'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariatdu Maire de la Commune de DIMAKO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de DIMAKO, dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent-cinquante mille(150000)FCFA payableà ta Recette Municipale de la Commune de DIMAKO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de DIMAKO auprès du représentant du Maître d'ouvrage dûment mandaté pour ta réception desdites offres, au plus tard le 23 JUILLET 2021 à 10 heures, heure locale et portera la mention suivante :
«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIQNAL 007/AONO/C-DKO/$G/CiPM/2021
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MARCHAND (GARE ROUTIERE ET PARC DESTATIONNEMENT) DANS LA COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Huit (08) mois pour le Lot 1 et Quatre (04) mois pour le Lot 2 à compterde la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaquesoumissionnaire doit joindre à ses piècesadministratives, unecaution de soumission d'une validité de quatre-vingt-dix (90) jours, au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banquede premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dontlaliste figure dans la pièce 12du DAO d'un montant égalà 2%du TTC :
a) Lot 1 : Neufmillions cent quatre-vingt-six mille (9 186 000) FCFA ;
b) Lot 2 ; Quatre cent quatorze mille (414 000)FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les piècesdu dossieradministratif requises doivent être produites en originaux ou en copiescertifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de lAppel d'Offres.
les devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à ta date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère changé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n 12 du présent DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps : d'abord l'ouverture des offres administratives et techniques et après l'ouverture des offres financières. L'ouverture desdites offres aura lieu le **2 3 JUILLET 2021 à11 heures,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIMAKOdans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de DIMAKO
Seulsles soumissionnaires peuvent assisterà cetteséance d'ouverture ous'y faire représenter par une personnede leurchoix dûmentmandatée

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
? **Offre administrative**
- l'absence d'une pièce administrative requise ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle typedans undélai d'au plus 48 heures;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- Absence de la caution de soumission.
*> **Offre technique**
• offre techniqueincomplète ;
• une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- ne pas avoirde chantier abandonné ;
- avoir une surfacefinancière inférieure à quatre cent millions (400 000 000) FCFA pour le lot1 et vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot2 ;
• ne pas avoirréalisé au cours des trois (03)dernières années un projetde bâtimentd'au moins Trois cent millions (300 000 000) FCFA pourle lot 1 et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA pourle lot2.
- Note de l'offre technique inférieureà 26 sur 37.
? **Offre financière**
- offre financière incomplète ;
- absence d'un prixunitaire quantifié,
b. Critères essentiels
Lescritères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel :
- les matériels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de DIMAKO attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncéesaux points 34.1 et 34.2du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restentengagés par leur offre pendantquatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenusaux heures ouvrables à la Mairie de DIMAKO (Services Techniques.

DIMAKO le 28 Juin 2021

Le MAIRE

TOKAMBOU NTEME Yves

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date : .....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm